

## J.-C. Bourret assigné pour diffamation

Le journaliste de TF 1, Jean-Claude Bourret, a été assigné en diffamation, hier, devant le tribunal correctionnel de Nancy, par un Sicilien qui lui reproche de l'avoir traité de « menteur et



escroc » au cours de l'émission « Le Raton Laveur », sur France-Inter.

M. Eugenio Siragusa, 67 ans, qui déclare « avoir rencontré un O.V.N.I., en 1952, et recevoir des messages télépathiques », affirme qu'à ce sujet, le journaliste l'a traité en avril dernier de « menteur et d'escroc ». Selon M. Siragusa, Jean-Claude Bourret a également dit de lui qu'il « avait fait de la prison pour meurtre ».

M. Siragusa, représenté par M<sup>e</sup> Gérard Michel du barreau de Nancy, a réclamé au journaliste 50 000 francs de dommages et intérêts. L'affaire doit être jugée le 30 octobre prochain.

Le Progrès

16 septembre 1986